COMITE DIRECTEUR N°19 du 28 Mars 2008

Présents : Frédéric Atger, Bernard Barral, Michel Blanès, Gilbert Can, Josette Can, Guy Castelbou, Philippe Cazzani, Lionel Charles, Paul Dô, Pascal Fabre, Christine Galant, Max Lamolle, Christian Pille, Gilbert Poujade, Nicolas Terme, Michel Vallais, Laurent Zumello.
Représentés : Séverine Tessier (pouvoir Lionel Charles)
Excusés :.Jacques Bousquet, Josette Bousquet, Claude Barral, Stéphan Coste, Jacques Ducos, Bernard Labarias
Absents : Gilbert Poujade
Invités présents : Philippe Gouneaud (ligue PACA), David Montels (CD 06), Mati El Miri (CD 59), Eric Castillo (CD 11).

Bernard Barral ouvre la séance à 19h15.

Le Président indique qu'il a invité les représentants des Ligues et Comités à cette réunion afin de traiter le sujet du développement du nombre de licenciés.

Bernard Barral souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Comité Directeur qui ont été élus lors de la dernière Assemblée Générale du 1er décembre 2007 ; à savoir Claude Barral, Michel Blanès, Jacques Ducos et Michel Vallais.

1 – Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur N°18 du 08 Novembre 07 :

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le procès verbal de la réunion du 08 Novembre 2007.

2 – Démission de membres du Comité Directeur:

Le Président informe le Comité Directeur de la démission de deux membres pour des raisons personnelles.
Annie Cazzani et Antoine Sanchez ont envoyé une lettre de démission de leurs fonctions au Président de la Fédération.

Le Comité Directeur prend note de ces deux démissions.

Le Président informe le Comité Directeur que Madame Sanchez est décédée dernièrement.

3 – Désignation des membres du Comité Directeur au Bureau Directeur:

Le Président rappelle que lors de la dernière Assemblée Générale, plusieurs personnes ont été élues et qu'elles s'investissent grandement dans la vie fédérale.

Il propose l'entrée au sein du Bureau directeur de

- Claude BARRAL, qui est le responsable du haut niveau
- Michel BLANES, responsable de la Tambourithèque
- Michel VALLAIS, responsable de la Fabrique.

Il demande au Comité Directeur si quelqu'un veut entrer au Bureau Directeur. Nicolas Terme se propose.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité d'élire ces 4 personnes au sein du Bureau Directeur.

4 – Election d'un représentant à la Commission d'appel :

Le Président informe le Comité Directeur que depuis la démission d'Annie Cazzani de ses fonctions au sein du Comité Directeur, il n'y a plus de représentant fédéral suppléant au sein de la commission d'appel. Gilbert Poujade étant le titulaire du poste.

Bernard Barral demande aux membres du Comité Directeur les candidats à ce poste.
Michel Blanès se porte candidat et est élu à l'unanimité.

5 – Super Coupe :

Le Bureau Directeur et la Commission Organisation des Compétitions ont décidé de fixer la finale de la Super Coupe au dimanche 13 juillet.
Cette rencontre opposera les équipes de Cournonsec et Vendémian.

Le club de Monceaux sur Dordogne s'est proposé pour l'organisation de cette compétition.

Le Président demande d'entériner la candidature de Monceaux pour cette compétition.
Le Comité Directeur approuve cette décision à l'unanimité.

Guy Castelbou demande quelles seront les aides pour les clubs se déplaçant.
Le Président indique que le barème valable pour les déplacements en Coupe de France sera appliqué.

6 – Phase finale de la Coupe de France :

La phase finale de la Coupe de France se déroulera sur le même principe que l'année dernière du 11 au 17 août 2008.
Les clubs de Cournonsec et Cournonterral ont posée une candidature commune pour l'organiser.

Le Comité Directeur entérine à l'unanimité cette candidature
.

7 – Le Tambourin en salle :

Le Président propose de créer officiellement la Commission chargée de la Salle.

A ce jour, Gilbert et Josette Can, Paul Dô, Yvan Buonomo, Philippe Gouneaud et Eric Castillo se sont proposés pour intégrer cette Commission.
Ces six personnes composent la Commission Salle.

Le Président demandent que le Comité Directeur donne les missions et les axes de travail de cette commission.

Philippe Cazzani demande que le règlement français soit harmonisé avec le règlement international.

Pascal Fabre pense qu'il faut faire un vrai Championnat de France avec une poule rassemblant les meilleures équipes de plusieurs départements. Il pense le jeu en salle permettra l'arrivée de nouveaux licenciés.
Plusieurs membres du Comité Directeur signalent que le problème majeur est l'absence de créneaux horaires le week-end. Souvent les clubs ont des créneaux horaires en soirée en semaine.

Le Président propose de faire le Championnat de France à travers les tournois organisés.

Bernard Barral souhaite que la Commission étudie également la possibilité de faire des rencontres internationales.

Philippe Gouneaud indique que les italiens lors de la Coupe d'Europe en salle, font jouer des joueurs d'autres clubs, alors qu'en France c'est interdit.
Bernard Barral indique qu'il a une réunion fin avril de la Fédération Internationale et qu'il souhaite que la Commission ait avancé sur le règlement international. Tous ces points de règlement et d'organisation seront débattus lors de cette réunion de la Fédération internationale.

Lionel Charles demande que cette Commission Salle étudie la balle qu'il faut utiliser.

Le Président informe que les éventuels changements de règlement proposés par la Commission, seront votés lors de l'AG 2008 pour application en 2009.

Pascal Fabre demande la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire afin d'appliquer les modifications dès la saison 2008.

Le Président fait une synthèse des missions de la Commission Salle

- Harmonisation du règlement Français avec le règlement international.
- Refonte du Championnat de France.
- Règlement sportif à étudier.

8 – Avancement des projets :

Commission Communication Promotion
Pascale Lajous, licenciée au club de Grabels et correspondante Midi Libre de ce village souhaite intégrer la commission.

Le Comité Directeur valide cette candidature.

Centre de Formation Sport Tambourin

Le Bureau a décidé d'appeler le pole espoir : Centre de Formation Sport Tambourin.
Le Comité Directeur valide cette proposition.

Lionel Charles indique que 25 jeunes ont participé à la pré-sélection pour l'entrée au centre de formation.
Sarah Couchet, Hugo Launay, Florian Palau, Maxime Pagnier, William Wahl ont été retenus pour faire partie de ce Centre de Formation.
Chaque jeune retenu va être doté d'un équipement (jogging, survêtement, polo, maillot, short, bonnet et sac) pour une valeur de 150 €.

Les entraînements débuteront le mercredi 16 avril sur le terrain de Notre Dame de Londres.

Equipes de France

Lionel Charles souhaite qu'il y ait une équipe de France des moins de 14 ans. Dans ce cas, il faudrait alors en supprimer une déjà existante, peut être les filles cadettes ou juniors.
Bernard Barral indique qu'il le proposera aux italiens lors de la prochaine réunion de la Fédération internationale.

Les personnes retenues pour diriger les sélections nationales en 2008.

Seniors A et A' : Fermaud Gilles
Cadets : Giglio Jean Marc et Caucat Jonathan.
Juniors : Jean Charles Pellicer
Féminines A : Stéphane Martinez
Féminines A' : Freddy Tarin
Cadettes : Yvan Buonomo
Juniors filles : Delphine Goud

Fabrique de Tambourin

Michel Vallais informe le Bureau qu'il a calculé le nombre de tambourins fabriqués sur une année, du 1er mars 2007 au 29 février 2008.
4802 tambourins ont été fabriqués par Mathieu Terme durant cette période.

Michel Vallais se dit préoccupé par la sécurité de Mathieu notamment concernant les émanations toxiques lorsque celui-ci passe le solvant.
Max Lamolle indique qu'il existe un dossier sur la sécurité et les solvants. Nul n'en doute mais personne peut dire où se trouve ce dossier.

Le Comité Directeur charge Michel Vallais de se renseigner afin d'acheter une hotte aspirante.

Tambourithèque

Michel Blanès indique que suite à l'appel d'offre, deux devis sont arrivés à la Fédération. Ces deux devis ne correspondent pas à ce qui est recherché pour cette Tambourithèque.

Il a rencontré dernièrement un troisième scénographe.

Le Comité est informé que si un scénographe n'est pas trouvé, ce sera la Fédération qui fera le travail elle-même.

Rencontres internationales France – Italie

Paul Dô, indique que l'Hôtel KERIAD a été retenu et réservé pour l'hébergement de la délégation italienne.

Programme des rencontres.

Samedi 2 août

- 09h00 : Cadets à Viols le Fort
- 10h30 : Juniors féminines
- 15h00 : Féminines A' à Le Causse de la Selle
- 17h00 : Juniors
- 21h30 : Seniors A'

Dimanche 3 août

- 09h30 : Cadettes à Notre Dame de Londres
- 15h00 : Féminines A
- 17h00 : Seniors A

Le Bureau a décidé également d'organiser un repas VIP, le dimanche midi à Notre Dame de Londres, sur le même principe que l'année dernière à Pignan, lors de la Coupe d'Europe des clubs.

Homologation des terrains sportifs :

Bernard Barral indique qu'un document a été élaboré pour les nouveaux terrains et le remet à tous les membres.

Il demande aux membres du Comité Directeur de le lire afin de pouvoir l'approuver lors de la prochaine réunion.

9 – Développement du nombre de licenciés

Le Président rappelle que le développement du nombre de licenciés est un point majeur de l'avenir de notre sport.
Il propose que chacun expose ses idées pour développer le nombre de licenciés.

Max Lamolle prend la parole en rappelant que les jeunes sont là, qu'ils veulent jouer au tambourin.
Mais il manque des clubs, il est très difficile d'avoir des structures. Il faut aider les adultes à créer des clubs.

Eric Castillo indique qu'il essaie de créer une école de tambourin sur Narbonne, mais il manque des bénévoles.

Pascal Fabre s'étonne du nombre d'équipes de jeunes. Il se dit satisfait de ce nombre. Il indique que le club de Florensac emploie une personne pour faire fonctionner l'école de tambourin.
Il pense qu'il faut que les clubs emploient des éducateurs. Les clubs peuvent avoir des subventions pour cela.

Max Lamolle pense qu'il y a un manque d'information de la part des instances. Les clubs ne connaissent pas les moyens de recevoir des subventions.
Il souligne qu'il faut également s'inspirer du travail du CD 34 en envoyant un éducateur dans les écoles.

Josette Can indique qu'il est dur d'entrer dans les écoles.
Guy Castelbou souligne qu'il est plus facile d'incorporer le tambourin dans les écoles dans des lieux où l'on connaît le tambourin.

David Montels indique que ces problèmes sont les mêmes pour les autres sports. Ces problèmes ne doivent pas empêcher le développement de notre sport.
Il faut que la Fédération forme des éducateurs et qu'ils puissent intégrer les clubs et les écoles de tambourin.

Max Lamolle souhaite avoir la liste des éducateurs disponibles.
Le Président propose de contacter les éducateurs Fédéraux qui ont le diplôme afin de connaître leurs disponibilités.

Laurent Zumello rappelle que l'Hérault a la chance d'avoir une structure comme Profession Sport, qui est une des structures les plus puissantes de France.

David Montels demande quelle est la reconnaissance du Ministère envers la Fédération, en matière de diplômes.
Le Président lui répond que le brevet fédéral n'est pas reconnu par le Ministère et ne permet pas d'enseigner contre rémunération.

Bernard Barral remarque que notre sport n'a pas de catégorie Loisir. Les règles dans cette catégorie pourraient être différentes des règles de la compétition.
Les adultes qui joueraient en loisir pourraient ensuite encadrer des jeunes.

Lionel Charles pense qu'il faudrait peut être une catégorie à 3 contre 3 avec un terrain plus petit avec la grosse balle. Le terrain ferait 40 mètres de long, comme le terrain de hand-ball. Le tambourin actuel est difficile pour les nouveaux pratiquants. De plus, il est parfois difficile d'avoir une aussi grande aire de jeu.

Laurent Zumello souligne que nous sommes entrain de critiquer les règles de notre sport. Ces règles sont elles un frein au développement du tambourin ?

Philippe Gouneaud souligne qu'il est bon d'employer des éducateurs pour encadrer les jeunes. Il faut également que les clubs valorisent les licences. Il ne faut pas que les clubs fassent payer les licences peu cher et surtout pas gratuit. Il faut faire payer plus cher mais offrir aux licenciés un encadrement et des structures de qualité.
Par conséquent il souhaite que le prix des licences fédérales pour les jeunes soit moins élevé pour les clubs afin de permette aux clubs de payer des éducateurs.

Philippe Gouneaud indique qu'il n'y a pas de manuel d'entraîneur.
Lionel Charles lui indique qu'il rédige actuellement un tel manuel dans le cadre du Centre de Formation.

Le Président rappelle que le Comité de l'Hérault propose aux femmes qui ont participé aux journées femmes et sport, la gratuité de la licence lors de leur première demande.

Si cela doit augmenter le nombre de licenciés, le Président indique qu'il est prêt à proposer la licence gratuite pour les nouveaux jeunes la première année ; et même de faire la licence à 50% la deuxième année. Cette proposition serait toutefois accompagnée de clauses, comme par exemple, l'engagement d'un éducateur par le club.

Paul Dô demande si l'inventaire de toutes les subventions possibles a été fait. Il pense qu'il faut aider les clubs à trouver de l'argent afin de leur permettre de pourvoir payer des éducateurs.

Max Lamolle souligne que des journées d'information pour les dirigeants existent mais que la plupart des dirigeants ne se déplacent pas lors de ces journées.

David Montels trouve qu'il faut communiquer sur les valeurs du tambourin. Notre sport a la chance d'être un sport qui véhicule des valeurs.
David se trouve un peu déçu du coté négatif qui règne lorsque quelqu'un propose une idée.

Pascal Fabre demande que les Comités et les Ligues soient obligés de créer au minimum un club par an ; que les Nationales aient une école de tambourin et que les clubs n'aient qu'une équipe en Nationales 1 et 2.

Guy Castelbou trouve qu'il y a trop d'équipes en Nationale.

Le Président se dit d'accord avec Guy Castelbou sur le fait qu'il y a trop d'équipes de Nationales, bien que certains clubs aient des subventions grâce à cela. La Nationale doit représenter un niveau.
Il préférerait qu'il y ait 2 Nationales, une Régionale et des Départementales.

Max Lamolle indique que cela correspondait à la proposition de la Ligue Languedoc Roussillon et que cela a été refusé.
Le Président rappelle que ce projet a été rejeté par l'Assemblée Générale, il ne souhaite pas revenir sur cette décision.

Laurent Zumello informe le Comité Directeur, que des joueurs jouent dans le Nord dans des clubs non affiliés à la Fédération. Ils jouent entre eux.

Max Lamolle souhaite intéresser ces personnes afin qu'ils reviennent dans le giron fédéral.
Il pose le problème de Nimes ou il n'y a aucun retour d'information avec ce club. Ce dernier étant isolé dans le Gard (position très difficile). Les instances doivent pouvoir les aider à régler certains problèmes comme cela se fait avec l'Aude. Il regrette que lors des actions de la Ligue Languedoc Roussillon en milieu scolaire, il n'y ait eu personne du club pour recruter et faire la publicité du club auprès des jeunes.

Laurent Zumello indique qu'il est difficile de motiver les gens pour créer des clubs.

David Montels dit qu'il faut faire des démonstrations sur des sites comme la Grande Motte où en peu de temps, un maximum de personnes sera touché.

Michel Blanès dit que le gros handicap du tambourin est le terrain. Le terrain est trop grand, il pense que le sport en salle est une bonne chose car il est plus accessible.
Il propose qu'il y ait un mur car le fronton fait progresser. Il propose une nouvelle forme de jeu avec un fronton.

Patrice Charles indique qu'il est bon d'emmener un maximum de jeunes vers les clubs avec les actions dans les écoles mais que la priorité est de créer des clubs. Il faut des actions pour créer de nouveaux clubs car la plupart de nos clubs sont déjà saturés. Plusieurs clubs ont plus de 7 équipes.

Philippe Gouneaud félicite le CD 34 d'avoir fait un championnat avec des niveaux. Cela permet de faire progresser les jeunes.

Paul Dô indique qu'il faut que la Fédération regroupe toutes les démarches pour créer un club avec les subventions à demander.

Laurent Zumello propose de donner 6 tambourins dès que le club est créé et ne pas attendre que celui-ci s'inscrive en compétition.

Bernard Barral termine en remerciant les participants de leur implication. Il souhaite qu'il n'y ait pas d'immobilisme et que des actions soient menées même si toutes ne sont pas réussies.

10 – informations diverses :

Comptable de la Fédération
Le trésorier informe le Comité Directeur que le Bureau Directeur a décidé lors de sa dernière réunion de mettre fin aux missions du Cabinet Comptable Pegase et de s'attacher les services du Cabinet Bonniol Expert Comptable à Gignac.

Création du club d'Aubagne
Le Président informe le bureau de la création d'un nouveau club dans les Bouches du Rhône, à Aubagne.
Les coordonnées du club sont les suivantes :

Union Sportive massalia
Monsieur Alexandre Fabre
La Canada
Route d'Eoures
13400 Aubagne

Journée des sports traditionnels
La Ligue Languedoc Roussillon informe la Fédération qu'une journée des sports traditionnels régionaux se déroulera le samedi 21 juin à Sète.
La Région Languedoc Roussillon a chargé la Ligue Languedoc Roussillon de l'animation tambourin lors de cette journée.

Max Lamolle informe que cette journée regroupera les quilles, la rame, les joutes et d'autres sports traditionnels.
Cette journée est organisée par la Région et la ville de Sète. Elle pourrait se dérouler l'année prochaine dans un autre département, sûrement l'Aude ou les Pyrénées Orientales.

Procédures et Sanctions disciplinaires en matière de lutte contre le dopage humain :

La Direction des Sports du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports a envoyé un courrier en date du 8 juin 2007 rappelant que « *en application du décret N° 2006-1768 du 23 décembre 2006 relatif aux procédures et sanctions disciplinaires en matière de lutte contre le dopage humain* ».

La Fédération dispose d'un délai de 18 mois à compter du 30 décembre 2006 pour mettre son règlement disciplinaire de lutte contre le dopage en conformité avec le règlement type. Le délai sera donc épuisé en juillet 2008.

Le trésorier présente le document et demande aux membres du Comité de le lire pour la prochaine réunion.

11 – Questions diverses :

Pas de questions diverses

Le Secrétaire Général Adjoint
Stéphan COSTE

Le Président
Bernard BARRAL

Document transmis à :
- *tous les présidents de ligues, comités et clubs.*
- *tous les membres du Comité Directeur.*